



*Lancement de
la rénovation
EnergieSprong*

**DOSSIER DE
PRESSE**

**Webconférence
12 novembre 2020**



Communiqué

Lancement de la rénovation EnergieSprong de 2000 logements en Pays de la Loire et en Bretagne : Un bond pour la rénovation zéro énergie garantie !

Pour la première fois en France, 14 bailleurs sociaux se sont unis pour lancer une centrale d'achat pour une première vague de rénovation de 2 000 logements avec l'approche EnergieSprong ! Grâce à ce projet ambitieux et prometteur, la démarche de rénovation à énergie zéro EnergieSprong amorce son ambition de massification des rénovations énergétiques.

L'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire a initié, en collaboration avec l'équipe EnergieSprong, cette première démarche territorialisée EnergieSprong de France. L'objectif est de déployer sur le territoire cette approche qui contribuera à la fois à **préservé de façon durable les locataires de logements sociaux de la hausse des coûts de l'énergie** en les protégeant de la précarité énergétique. De plus, cela permettra de pérenniser la vocation sociale du parc HLM par une garantie de performance long terme tout en redonnant une attractivité durable et un nouveau cycle de vie aux logements.

Cette dynamique implique 12 organismes Hlm de la Région Pays de la Loire ainsi que deux organismes bretons. Constitués en centrale d'achat, ils prévoient une **première vague d'opérations de réhabilitation à énergie zéro garantie sur 2000 logements**, qui sera suivie par de nouveaux marchés à venir les prochaines années. Ce volume, indispensable à la structuration de la filière, contribuera à la baisse des coûts de ces rénovations ambitieuses.

L'appel d'offre commun sera lancé par cette centrale d'achat le 13 novembre 2020 et un webinaire sera organisé le 27 novembre avec les entreprises intéressées.

Cette initiative territoriale est soutenue financièrement par le Conseil Régional des Pays de la Loire, Nantes Métropole, les Départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Sarthe et par la Banque des Territoires. Elle réunit aussi autour d'elle de nombreux acteurs de la construction et de la transition énergétique.

Parallèlement, un club EnergieSprong entreprises s'est constitué fin 2019 via les réseaux d'entreprises régionaux Novabuild, Atlanbois et Atlansun. Il a réuni mensuellement des entreprises locales, en vue d'accompagner leur montée en compétence, ce qui leur permettra de se structurer pour répondre efficacement aux marchés à venir de ce nouveau standard de rénovation. Au total, 159 entreprises ont participé à ce club.

Sommaire

Communiqué	2
Sommaire	3
Le mot de la ministre	4
Le mot de la présidente de l'USH des Pays de la Loire	4
Qu'est-ce qu'EnergieSprong ?	5
14 bailleurs sociaux du territoire réunis pour un effet de masse.....	7
Un marché progressif en 4 lots	9
Des logements à rénover répartis sur tout le territoire	10
Un club dédié à la montée en compétences des entreprises régionales.....	12
Présentation des projets des bailleurs engagés	13
Ils soutiennent la démarche	20
Contacts presse.....	22

Le mot de la ministre

”



EnergieSprong est une démarche extrêmement prometteuse qui permet d'industrialiser la rénovation de bâtiments et qui s'applique particulièrement bien au logement social.

Je salue l'initiative de l'USH des Pays de la Loire et des 14 bailleurs sociaux associés pour cette démarche qui va permettre de rénover 2000 logements.

C'est vraiment l'occasion de montrer que ça marche, de donner envie à d'autres. C'est l'occasion de changer d'échelle sur la rénovation écologique complète avec un objectif de basse consommation pour nos logements sociaux.

C'est aussi l'occasion d'un travail inédit avec les partenaires économiques du territoire.

A l'échelle nationale nous allons poursuivre ce type de mobilisation avec une enveloppe de 40 millions d'euros dans le plan de relance qui va permettre de lancer un appel à projet national pour faire émerger et financer d'autres initiatives de ce type.

Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement

”



[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)

Le mot de la présidente de l'USH des Pays de la Loire

”



La capacité des organismes Hlm à s'organiser collectivement et à faire adhérer leurs parties prenantes au projet EnergieSprong depuis plus de 2 ans est exemplaire.

Nous y sommes parvenus parce que ce projet fait sens, il protège les locataires durablement de la précarité énergétique, il est un outil puissant de la transition énergétique de nos territoires, il est une occasion unique pour structurer une filière d'excellence de la réhabilitation industrialisée en s'appuyant sur les forces de notre tissu économique régional.

C'est tous ensemble que nous allons réussir ce pari de la réhabilitation à énergie = zéro.

Fabienne Labrette-Ménager, présidente de l'USH des Pays de la Loire

”

Qu'est-ce qu'EnergieSprong ?

Un standard pour accélérer et massifier les rénovations énergétiques très performantes

Initiée aux Pays-Bas en 2012 et déployée en France depuis un peu plus de 3 ans par GreenFlex, la démarche EnergieSprong (*saut énergétique* en Hollandais) vise à accélérer et massifier les rénovations énergétiques très performantes.

Pour ce faire elle propose un standard de rénovation à la fois simple et ambitieux (zéro énergie garantie), basé sur une **logique de préfabrication et d'industrialisation** pour faciliter le changement d'échelle, et qui aligne les intérêts des acteurs de tout l'écosystème. Le cahier des charges de ces rénovations, axé sur la performance plutôt que les moyens, est le suivant :

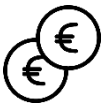


Niveau énergie zéro (E= 0) garanti sur 30 ans et tous usages

- > Très haute performance énergétique : réduction significative des besoins et consommations d'énergie
- > Production locale d'énergies renouvelables : le logement produit annuellement autant d'énergie qu'il n'en consomme

Rénovation réalisée en site occupé et en un temps court

- > Rénovation extrêmement rapide utilisant des solutions « hors site » qualitatives
- > Intervention en site occupé en un temps record, permettant de réduire les nuisances pour les occupants

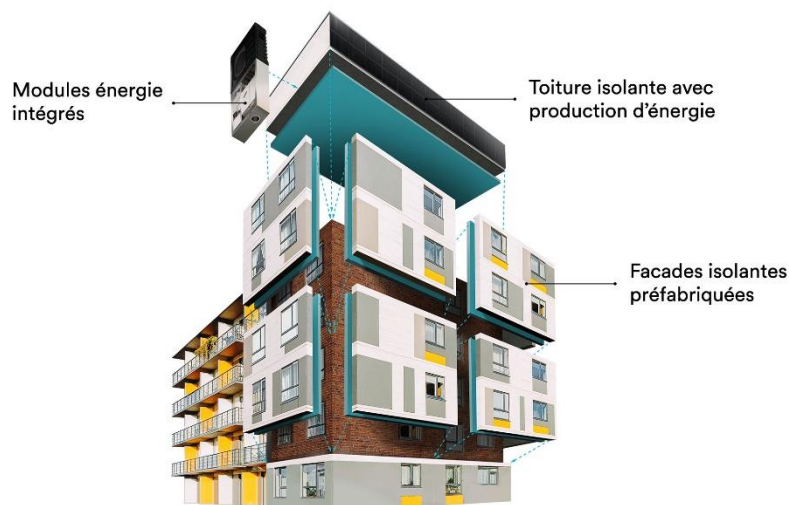


Un équilibre économique à terme sans subvention

- > Baisse des coûts par industrialisation et mobilisation de revenus additionnels : économies d'énergie et vente d'énergies renouvelables assurées sur le temps long, investissements futurs évités
- > Qualité de rénovation optimale et garantie dans le temps sécurisant les investissements

Confort et qualité de vie des occupants

- > Haute qualité de confort de vie (thermique, acoustique, visuel...) et de qualité d'usage
- > Forte attention portée à l'esthétique et à la qualité architecturale



En France, le potentiel marché pour de telles rénovations est considérable et représente près de 9,5 millions de logements¹, soit un tiers du patrimoine construit. Cela constitue une véritable opportunité de relais de croissance pour de nombreux acteurs de la construction.

La démarche EnergieSprong y est financée par des institutions nationales et européennes, et supervisée depuis 2019 par les pouvoirs publics (DGEC et ADEME) qui ont confié à GreenFlex son déploiement, dans le cadre d'un programme CEE. Une équipe dédiée est chargée d'en améliorer continuellement le concept, de diffuser largement cette démarche, et d'accompagner la mise en œuvre des projets.

Avec plusieurs centaines de logements dont la rénovation est réalisée, en cours, lancée ou à venir, la dynamique est déjà bien amorcée en France. Les premiers retours d'expérience sont prometteurs et démontrent la pertinence de l'approche.

Pour Sébastien Delpont, Directeur d'EnergieSprong France et Directeur Associé de GreenFlex : « Cette approche menée en Pays de la Loire est une étape majeure du déploiement en France du concept EnergieSprong : Cette coordination inter maîtres d'ouvrage va donner de la visibilité aux acteurs économiques pour investir en ingénierie, outils et méthodes dans une logique gagnant / gagnant entre bailleurs sociaux, entreprises, collectivités et occupants »



Aux Pays-Bas, où plus de 5600 logements auront été rénovés en 2020, l'approche EnergieSprong a déjà permis d'améliorer la qualité des rénovations zéro énergie et de diminuer leurs coûts : en 5 ans, ils ont baissé de 50 %. Le projet se déploie désormais en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en Ontario, à Vancouver, à New York et en Californie, où des équipes de développement y déploient la démarche.

EnergieSprong s'est vu décerner, parmi des centaines de projets, le prix du projet Energie le plus innovant de l'année 2019 par la Commission Européenne. Le mouvement a aussi été lauréat du prix Smart City du journal Le Monde et du prix mondial du bâtiment durable du World Green Building Council en 2018.

¹ Source : Etude pour le programme CEE EnergieSprong France réalisée par Pouget Consultants et Energies Demain, 2020.

14 bailleurs sociaux du territoire réunis pour un effet volume

Initié et coordonné par l'USH Pays de la Loire, l'objectif de ce projet est de déployer sur le territoire une approche qui contribuera à la fois à préserver de façon durable les locataires HLM de la hausse des coûts de l'énergie et les protéger de la précarité énergétique, à pérenniser la vocation sociale du parc HLM par une garantie de performance long terme et à redonner une attractivité et un nouveau cycle de vie aux logements.

Cette dynamique implique actuellement 12 organismes Hlm des Pays de la Loire ainsi que 2 organismes bretons. Constitués en centrale d'achat dénommée Mutualisation d'Achat au Service de l'Habitat (MASH) et confortés par les conclusions positives d'une étude de faisabilité sur 16 000 logements, ils s'engagent collectivement pour une première vague d'opérations EnergieSprong sur environ 2000 logements, qui devrait être suivie par de nouveaux marchés à venir les prochaines années. Ce volume, indispensable à la structuration de la filière, contribuera à la baisse des coûts de ces rénovations ambitieuses.

Un appel d'offre commun, porté par la centrale d'achat, sera lancé le 13 novembre 2020 sous la forme d'un « dialogue compétitif », visant à challenger les entreprises sur les solutions techniques. Ce dialogue avec les entreprises aura lieu tout au long de l'année 2021. Les premiers chantiers sont prévus fin 2021.

Les bailleurs engagés :



Pourquoi un projet EnergieSprong en Pays de la Loire ?

1. Offrir un bouclier énergétique aux locataires les préservant durablement de la hausse des prix de l'énergie

Les dépenses d'un locataire Hlm pour l'énergie liée à l'usage de son logement sont de l'ordre de 1 500 euros par an en moyenne avec des variations fortes selon la performance du logement et le comportement des ménages.

Une hausse des prix de l'énergie de 3% à 5% selon les prévisions actuelles risque de multiplier à court ou moyen terme les situations de précarité énergétique même avec une stratégie de rénovation classique.

Une rénovation EnergieSprong selon le cahier des charge Pays de la Loire devra garantir un **niveau de dépense énergétique inférieur à 10% des revenus** des locataires sur la durée du contrat de performance énergétique.

2. Pérenniser la vocation sociale du parc Hlm par une garantie de performance énergétique sur le long terme

Pour atteindre cet objectif, les rénovations EnergieSprong Pays de la Loire devront :

- ✓ Avoir un objectif de performance très élevé : énergie 0 ou proche
- ✓ Etre garanties sur le temps long dans le cadre d'un contrat de performance énergétique
- ✓ Pour un usage défini comme « normal et confortable » (21°C à l'intérieur des logements et 45' d'eau chaude par jour).

3. Redonner une attractivité durable et un nouveau cycle de vie aux logements

- ✓ Un investissement initial important rendu possible par le renouvellement du cycle de vie des logements rénové comparable au neuf en termes d'attractivité.
- ✓ Un raisonnement en coût global sur 30 ans comprenant les travaux et la maintenance permettant une garantie réelle de performance énergétique par les groupements.
- ✓ Avec des leviers identifiés : baisse des coûts induite par une massification des rénovations et une industrialisation des process, transformation des dépenses énergétiques en investissement, aides financières externes pour compenser le surcoût des premières opérations, optimisation des financements adaptés au modèle EnergieSprong (CEE, EcoPrêt).

4. Une garantie de performance énergétique sur le long terme, opportunité multi-acteurs :

- ✓ Pour les bailleurs : une assurance de qualité de réalisation (supérieure au neuf) et surtout une qualité d'exploitation (réactivité) et une visibilité sur les charges de fonctionnement dans le temps long. Une meilleure attractivité du patrimoine et un impact qualitatif local multiple (production d'énergies renouvelables, accompagnement social).
- ✓ Pour les occupants : un logement confortable attractif et beau, factuellement vérifié par du monitoring et un accompagnement dédié sur le temps long à la maîtrise de ses charges et au mieux vivre dans le logement.
- ✓ Pour les entreprises : l'accès à un nouveau marché de plus grande taille, une montée en compétence sur un sujet de fond où de nouveaux acteurs se structurent, un risque maîtrisé au regard de l'analyse factuelle du bilan d'une opération et une opportunité de présence sur le temps long pour apprendre à mieux concevoir.

Un marché progressif en 4 lots

Les 14 opérateurs hlm ont choisi de répartir les 2 000 logements de cette première vague en 4 lots d'environ 500 logements. En effet, 500 logements est la taille idéale identifiée par de nombreuses entreprises de l'écosystème EnergieSprong : c'est suffisant pour permettre l'effet volume nécessaire pour une industrialisation et une baisse des coûts des travaux de rénovation et une optimisation de la maintenance, tout en permettant à tout type d'entreprises, PME comme majors, de pouvoir répondre au marché.

Pour répartir les 2 000 logements entre ces 4 lots, plusieurs critères ont été pris en compte :

- Le type de logements : il a été choisi de séparer les pavillons et les logements collectifs
- La typologie architecturale (principalement le type de toiture et la mitoyenneté des logements) pour faciliter la répliquabilité et l'industrialisation des solutions proposées
- La proximité géographique : lorsque cela a été possible, les logements proches géographiquement ont été regroupés dans un même lot
- La diversité des organismes : entre 2 et 6 organismes ont été regroupés dans chaque lot afin de garder l'esprit de cette démarche collective tout en évitant de complexifier la prise de décision au sein d'un lot
- Enfin, pour ne pas multiplier le travail d'analyse des offres et les réunions à réaliser par les organismes, il a été retenu de ne faire participer chaque organisme qu'à deux lots maximum.

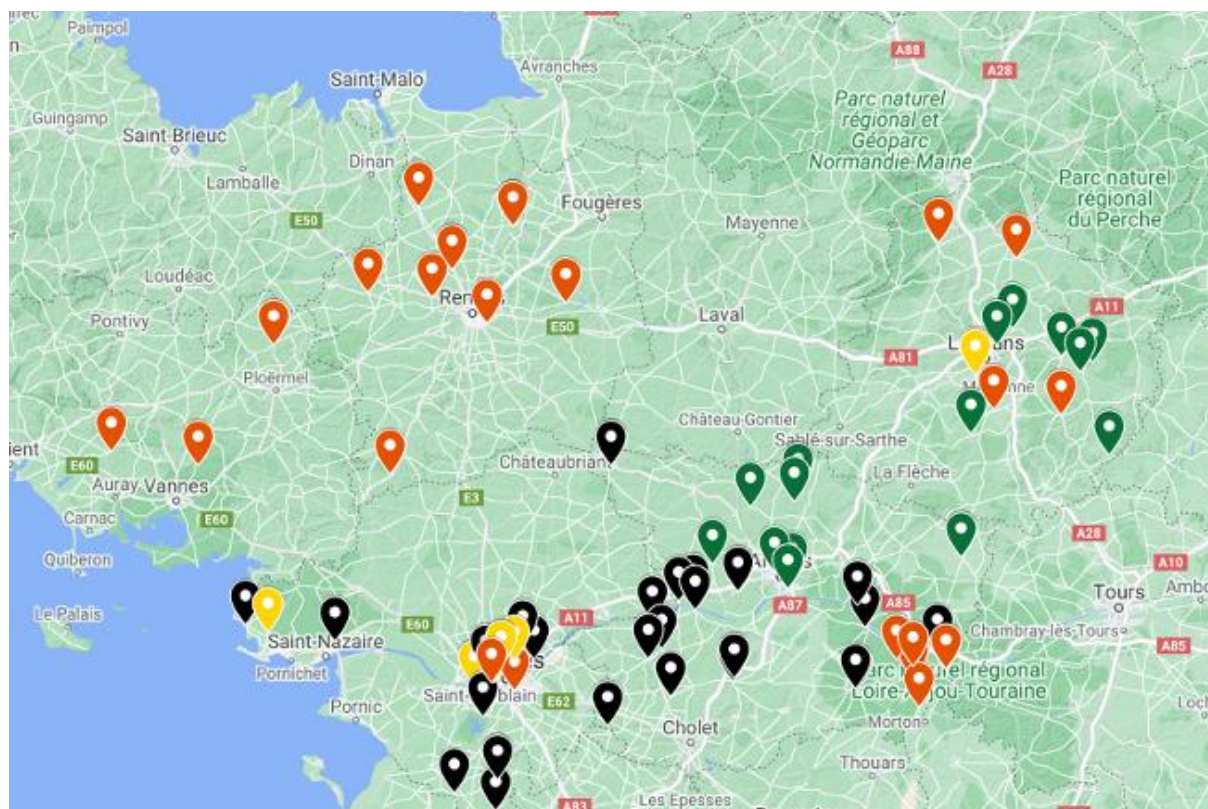
En respectant du mieux possible les critères ci-dessus, l'allotissement choisi est le suivant :





1. Le lot 1 est constitué d'environ 450 logements individuels mitoyens (sauf exceptions) avec des toitures 2 pans en très grande majorité dans les départements du 44 et du 49.
2. Le lot 2 est constitué d'environ 450 logements individuels mitoyens (sauf exceptions) avec des toitures 2 pans en très grande majorité dans les départements du 49 et du 72.
3. Le lot 3 est constitué d'environ 450 logements individuels mitoyens en majorité et quelques logements isolés, avec des toitures 2 pans en majorité et quelques toitures terrasses. Ils sont situés dans les départements 44, 49, 72, 35 et 56 : le critère de proximité géographique n'a pas pu être respecté dans ce lot au regard des autres critères prioritaires.
4. Le lot 4 est constitué de 550 logements en petits et moyens collectifs avec tout type de toiture dans le 44 et le 72.

Les travaux des opérations de chaque lot se feront de manière échelonnée et progressive. Cela laissera le temps aux groupements titulaires, quelle que soit leur taille et leurs moyens actuels, d'obtenir les capacités de production nécessaires au volume conséquent de travaux prévus.

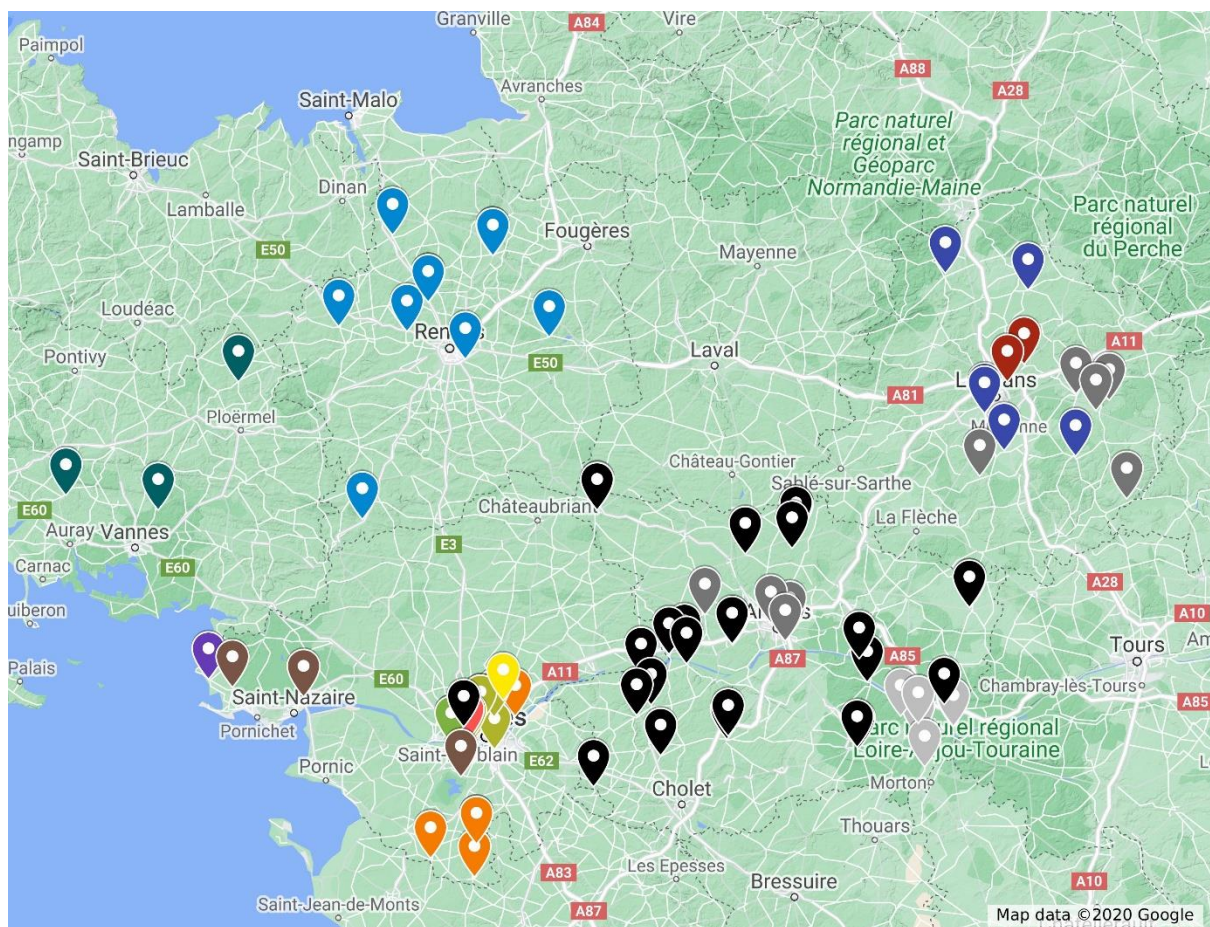
Des logements à rénover répartis sur tout le territoire















Carte des sites par lots



-  Lot 1 +/- 450 logements individuels mitoyens avec toiture 2 pans, départements 44 et 49
-  Lot 2 +/- 450 logements individuels mitoyens avec toiture 2 pans, départements 49 et 72
-  Lot 3 +/- 450 logements individuels mitoyens et isolés, avec toitures 2 pans et quelques terrasses, départements 44, 49, 72, 35 et 56
-  Lot 4 +/- 550 logements en petit et moyen collectif, départements 44 et 72

Carte des sites par bailleur



- | | |
|---|--|
|  Atlantique Habitations |  Maine et Loire Habitat |
|  Bretagne Sud Habitat |  Mancelle Habitation |
|  CDC Habitat |  Nantes Métropole Habitat |
|  CISN Résidences locatives |  Néotoa |
|  Habitat 44 |  Podeliha |
|  Harmonie Habitat |  Sarthe Habitat |
|  La Nantaise d'Habitations |  Saumur Habitat |

Un club dédié à la montée en compétences des entreprises régionales

En parallèle de la démarche collective pilotée par l'USH Pays de la Loire, Novabuild, Atlanbois et Atlansun ont lancé en juillet 2019, en partenariat avec l'USH Pays de la Loire et GreenFlex, le Club Réhabilitation EnergieSprong Pays de la Loire.

Il s'agit d'un groupement de professionnels de la région qui souhaitent mettre leurs compétences en commun pour avancer ensemble sur le sujet de la réhabilitation énergétique des bâtiments.

Ce club a été créé dans le but de rassembler les professionnels d'entreprises régionales afin de créer des groupements et entamer, puis massifier des rénovations zéro énergie répondant au cahier des charges EnergieSprong. Le but étant de faire monter en compétences les entreprises, développer une information et une formation adaptée, identifier les compétences sur le territoire, structurer des groupements d'entreprises locales afin de rénover les logements du parc social, ainsi que lutter contre la précarité énergétique.

Dans un premier temps, ce club contribue à massifier la réhabilitation à Energie Zéro garantie et en faire un marché mature, en termes de qualité et de coûts, en déployant la démarche EnergieSprong en Pays de la Loire.

Le club a comme missions :

- Innover dans la réhabilitation en s'inspirant des concepts hors site et de l'industrialisation
- Favoriser les échanges entre les entreprises et les maîtres d'ouvrages afin de coconstruire un cadre de travail tenant compte des facteurs clés de succès de la filière dans la démarche
- Faciliter la structuration, notamment par la mise en réseau, de groupements d'entreprises susceptibles de répondre aux marchés à venir sur le territoire
- Favoriser les échanges, le partage d'expériences entre les membres et valoriser les ouvrages réalisés par ses membres
- Déployer une veille sur la réhabilitation énergétique.

Neuf ateliers ont eu lieu depuis 2019 afin d'avancer ensemble vers la rénovation énergétique et toucher toujours plus d'acteurs. Ainsi, même durant la période de confinement, les entreprises, les facilitateurs et les porteurs de projets ont su s'adapter en continuant les ateliers en visio-conférence. Ce format webinar a permis de garder le contact malgré la baisse d'activité du secteur du bâtiment et continuer d'avancer sur le déploiement de la démarche en Pays de la Loire.



[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)



Pour Samuel Riolland (Atlanbois), Simon Ducasse (Atlansun) et Pierre-Yves Legrand (Novabuild), « Notre raison d'être est de faire croiser des visions et des expériences d'horizons divers, et ça marche ! Les témoignages que nous recevons de toutes parts nous indiquent clairement que nous avons tous appris ensemble. Ce que nous avons fait avec l'USH des Pays de la Loire pour la rénovation massive du logement social, nous pouvons l'enclencher pour d'autres territoires ou pour d'autres groupements de maîtres d'ouvrage. Nous avons envie de leur dire : entrez dans le mouvement, apprenez avec nous, appuyez-vous sur nos réseaux pour déclencher des initiatives et les mettre en œuvre ! ».

Présentation des projets des bailleurs engagés



Atlantique Habitations est un bailleur social majeur de Loire-Atlantique, avec un patrimoine de près de 12 500 logements locatifs dont environ 1900 places en hébergement spécifique, une activité de syndic de copropriété, une régie de travaux et, par l'intermédiaire de sa filiale MFLA-GHT, une offre en accession abordable à la propriété.



ST HERBLAIN (44) Résidence Moulin du Bois 46 logements

Contact : Jérôme Touchard
Responsable de programmes
jtouchard@atlantique-habitations.fr

Le projet intégré dans la démarche

Atlantique Habitations a intégré dans la démarche, 46 logements collectifs construits en 1968. Cet ensemble immobilier « *Montauban* » fait partie de la résidence « *Moulin du Bois* » qui regroupe 301 logements collectifs raccordés au réseau de chaleur urbain, avec une étiquette énergétique classée en C.

“ Année après année, nous mettons tout en œuvre pour remplir notre mission d'intérêt général : loger dignement des familles qui ne pourraient pas le faire dans les conditions du marché, et contribuer avec nos partenaires au mieux-vivre ensemble.

Vincent Biraud, directeur général



BRETAGNE SUD HABITAT

Bretagne Sud Habitat, bailleur départemental du Morbihan, loge plus de 22 000 Morbihannais et gère 13 815 logements sur 203 communes du Département. BSH œuvre depuis 100 ans à offrir des logements de qualité pour tous.



PLUVIGNER (56) Résidence La Croix Courte 30 logements

Contact : Mickaël Couty
Responsable Patrimoine
m.couty@bretagne-sud-habitat.fr

Les projets intégrés dans la démarche

Bretagne Sud Habitat a programmé 44 logements en réhabilitation de type EnergieSprong répartis sur 3 sites. Les résidences ont été construites entre 1973 et 1988. Il s'agit de logements individuels de type Rdc et R+1 dont l'architecture est répétitive, l'étiquette énergétique moyenne est E.

“ Convaincu que la transition énergétique est une opportunité à saisir, il nous faut repenser nos politiques d'entretien et de développement, réimaginer notre relation avec les locataires.

Erwan Robert, directeur général

CDC Habitat est la filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, dont l'activité couvre l'intégralité de l'offre de logements (locatif très social / social / intermédiaire et accession). Sa direction interrégionale Grand Ouest, dont le siège est à Nantes, gère aujourd'hui près de 36 000 logements.



INDRE (44) 11 logements collectifs et 6 individuels

Le projet intégré dans la démarche

La résidence Charles Laisant, sur la commune d'Indre au sein de la métropole nantaise, se compose de 17 logements (1 bâtiment collectif R+2 de 11 logements et 6 pavillons en R+1) et de 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée. Construit en 1991, il présente une étiquette énergétique moyenne D (219 kWhEP/m².an). Les systèmes énergétiques sont individuels et électriques. Les particularités de cet ensemble sont sa situation au cœur du bourg dans un tissu urbain relativement dense et la présence de décrochés en façade. Ces caractéristiques sont à prendre en compte dans la mise en œuvre des travaux tels qu'envisagés dans la démarche Energiesprong.

Au-delà de la prouesse technique et financière, il faut saluer la démarche collective et la collaboration exemplaire entre organismes, qui aboutit grâce à un fort engagement de l'équipe de l'association régionale.

Bruno Bataille, directeur Grand Ouest

Contact : Laëtitia Coudrieau
Responsable Animation sociale, Innovation et Communication
laetitia.coudrieau@cdc-habitat.fr



CISN Résidences Locatives, Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du Groupe CISN, Membre du réseau national PROCIVIS, gère avec ses 46 collaborateurs, 4.500 logements en Loire Atlantique. Acteur engagé sur son territoire, il s'adapte et propose des solutions d'habitat de qualité notamment sur le volet énergétique de son patrimoine.



LA TURBALLE (44) Résidence Village retraite 10 logements

Les projets intégrés dans la démarche

CISN Résidences Locatives a intégré 10 logements de son opération « village retraite » construit en 1994 dans la démarche EnergieSprong. Cette opération 100 % logements individuels, avec une étiquette énergétique classée E, rentre pleinement dans les critères d'éligibilité de cette expérimentation. L'objectif attendu est une importante réduction des charges et l'amélioration du confort global pour nos locataires.

A la recherche permanente d'innovation et de performances énergétiques de notre patrimoine, EnergieSprong permettra de répondre aux enjeux thermiques et limiter l'émission des gaz à effet de serre. Notre ambition « Etre bien dans son logement », c'est une approche globale dans le cadre d'une démarche environnementale engagée depuis de nombreuses années sur notre territoire.

Olivier Bonhomme, directeur du patrimoine

Contact : Sandrine SAMZUN
Responsable Communication
s.samzun@groupecisn.fr



Habitat 44, office départemental de la Loire-Atlantique, compte 8330 logements répartis sur 144 communes. Nos orientations stratégiques 2019-2025 visent la diversification de notre patrimoine, l'amélioration et la rénovation énergétique du parc ancien, et l'accompagnement spécifique de nos locataires. Habitat 44, c'est l'habitat social en mouvement.



GUERANDE (44) Le Bois Rochefort 72 logements

Les projets intégrés dans la démarche

Habitat 44 s'est engagé dès 2016 dans la transition énergétique en lançant une campagne de rénovation énergétique de grande envergure. Objectif : classer 80% de son patrimoine entre A et C d'ici 2025. Dans ce cadre, 92 logements sont inscrits dans le programme EnergieSprong pour un montant de 7,5M€ : 72 collectifs à Guérande, construits en 1969 et 20 individuels à Montoir de Bretagne, construits en 1972. L'étiquette énergétique de ces groupes est aujourd'hui comprise entre E et F.

Avec 85 M€ investis d'ici 2025 dans la réhabilitation thermique et la rénovation de son parc, Habitat 44 vise la réduction de l'empreinte énergétique de son patrimoine, une baisse de la facture énergétique de ses locataires et plus de confort dans ses logements.

Michel Ménard, président

Contact : Carole Anizon
Responsable communication
canizon@habitat44.org



Harmonie habitat, société HLM membre du Groupe Arcade-VYV, est un acteur reconnu de l'habitat social sur le territoire ligérien depuis 1950 dont l'histoire est intimement liée au mouvement mutualiste.

Harmonie habitat gère 8175 logements locatifs sociaux familiaux et en foyer mais aussi commercialise des logements en accession sociale à la propriété.



THOUARE (44) Le Hameau de Bellanton 17 logements

Les projets intégrés dans la démarche

48 logements construits entre 1978 et 1991, répartis sur 4 sites en Loire-Atlantique : Le Hameau de Bellanton à Thouaré-sur-Loire (17 logements), Le Coteau à Saint-Etienne-de-Mer-Morte (3 logements), Les Nouvelles à Corcoué-sur-Logne (12 logements) et Le Chambord à Legé (16 logements).

Les logements proposés sont des logements individuels de volumétrie simple en RDC ou en R+1, avec une étiquette énergétique moyenne de E.

Contact : Vanessa Bourdillat
Responsable réhabilitation PSP
vbourdillat@harmoniehabitat.org

La Nantaise d'Habitations est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) créée en 1919, filiale d'Action Logement Immobilier. La Nantaise d'Habitations est la première ESH de Loire-Atlantique et gère aujourd'hui un parc de plus de 12 500 logements.



CARQUEFOU (44) Résidence Le Vallon 13 logements

Le projet intégré dans la démarche

Le Vallon est une résidence de 13 logements individuels située à Carquefou et construite en 1989. La Nantaise d'Habitations a intégré ces 13 logements, dont l'étiquette énergétique moyenne est D, dans la démarche ENERGIE SPRONG.

Cette résidence étant située non loin du centre-ville et de nombreux services se trouvent à proximité. Carquefou est une ville très attractive située au cœur de l'agglomération nantaise.

La Nantaise d'Habitations est impliquée de longue date dans une démarche de rénovation énergétique et aujourd'hui son parc immobilier est classé à 80% en A, B ou C. La Nantaise d'Habitations ne pouvait qu'adhérer à la démarche ENERGIE SPRONG en parfaite cohérence avec ses engagements de long terme en faveur de la rénovation énergétique.

Thomas Caudron, directeur général

Contact : Garance Bertrand
Responsable communication
garance.bertrand@lnh-sa.fr



Constructeur de logements sociaux et de locaux d'activités, aménageur du territoire départemental, nous accompagnons les collectivités dans leur réflexion et leur volonté de répondre au mieux aux besoins des populations, en particulier par l'innovation.

Gestionnaire de plus de 15 000 logements, nous nous engageons pour l'amélioration constante du confort : les travaux visant à garantir un cadre de vie rénové, plus confortable, sécurisé et moins énergivore, constituent une priorité.



CHATEAUNEUF SUR SARTHE (49) 89 pavillons

Les projets intégrés dans la démarche

Maine-et-Loire Habitat a intégré 508 logements, construits entre 1974 et 2001, dans la démarche. Regroupés en 28 sites, ils sont répartis sur l'ensemble du département.

Il s'agit uniquement de logements individuels classés en moyenne E sur l'étiquette énergétique.

L'innovation au service des locataires et des territoires représente un axe majeur de notre projet stratégique. Energie sprong entre pleinement dans cette démarche, Nous investissons pour l'avenir énergétique de nos logements en résistant à l'envolée des charges locatives.

Laurent Colobert, directeur général

Contact : Anne Foucault
Responsable communication
a.foucault@mlhabitat.fr



MANCELLE D'HABITATION

Mancelle d'habitation est une Entreprise Sociale pour l'Habitat qui gère 6400 logements locatifs en Sarthe et propose des logements en accession sociale à la propriété via sa filiale Union & Progrès.



SARGE-LES-LE MANS (72) Domaine de l'Aître Lucas
30 logements

Les projets intégrés dans la démarche

55 logements intégrés dans la 1^{ère} vague EnergieSprong : 30 logements individuels à Sargé-lès-Le Mans, Domaine de l'Aître Lucas, construits en 1987, classés D, et 15 logements individuels et 10 logements semi-collectifs à Savigné-l'Évêque, construits en 1970, classés D ou E.

L'ambition de ce projet est de d'anticiper et de lutter contre la précarité énergétique qui se profile, conséquence de l'augmentation du coût de l'énergie. Offrir un bouclier énergétique aux locataires est le fil rouge et la philosophie principale d'EnergieSprong.

Joël Poirier, responsable maîtrise d'ouvrage

Contact : Joël Poirier
Responsable maîtrise d'ouvrage
joel.poirier@mancelle-habitation.fr



Office public de l'habitat de la métropole nantaise, créée en 1913, NMH gère un patrimoine de 25 000 logements et loge près de 50 000 personnes.

Chaque année, l'office investit 100 millions d'euros pour la construction neuve et la rénovation de son parc.



NANTES (44) La Bretonnière 88 logements

Les projets intégrés dans la démarche

NMH a intégré 429 logements dans la démarche, construits entre 1964 et 1995 répartis sur 5 sites : Les Bourderies (collectifs et individuels), La Bretonnière (collectifs), Le Clos du Cens (collectifs et individuels), La Civièrre (individuels) et Bellevue-Coutan (individuels).

Les logements se décomposent comme tel : 79 % en collectif (339 logements, 3 sites) et 21 % en individuel (90 logements, 4 sites), avec une étiquette énergétique moyenne de C.

Contact : Franck Albert
Directeur de la communication
et des relations institutionnelles
franck.albert@nmh.fr

Les 430 logements que nous avons inscrits dans le dispositif spécifique EnergieSprong s'inscrivent dans une démarche massive de rénovations et d'amélioration énergétique de notre parc de près d'un demi-milliard € d'ici 2026. Projet innovant, EnergieSprong va contribuer à faire avancer significativement les modes opératoires des chantiers à grande échelle, au bénéfice d'une ville durable et de la maîtrise des charges des habitants.

Thomas Quéro, président

Acteur engagé de l'immobilier pour tous en Bretagne, Néotoa compte 309 collaborateurs, près de 22 000 logements locatifs répartis sur plus de 300 communes et plus de 2 500 logements livrés en accession à la propriété. Partenaire des collectivités dans le développement des territoires, Néotoa construit plus de 600 logements et en traite plus de 200 par an en rénovation thermique lourde.



SENS DE BRETAGNE (35) La Minardais 17 logements

Les projets intégrés dans la démarche

Néotoa intègre 98 logements dans la démarche Energiesprong Pays de la Loire. Ils ont été construits entre 1970 et 1996, et sont répartis sur 10 sites en Ille et Vilaine. Les ensembles retenus sont constitués de 4 à 16 pavillons. Les logements sont tous individuels, en chauffage électrique, avec une étiquette énergétique moyenne en classe E. Des travaux complémentaires de désamiantage seront réalisés sur 90% des logements considérés. Enfin des travaux de confort (accessibilité, peinture intérieure, salle de bain, etc.) seront réalisés au cas par cas en fonction des besoins.

Notre objectif est la maîtrise des charges pour nos locataires tout en réduisant notre impact carbone. Energiesprong permet en plus de faire monter en compétences une filière professionnelle pour massifier la rénovation énergétique de l'habitat !

Catherine Guibert, responsable du pôle réhabilitation

Contact : Paul Liret
Chargé de mission bâtiment durable
paul.liret@neotoa.fr

Podeliha, Entreprise Sociale pour l'Habitat, est une filiale régionale d'Action Logement. Avec un parc de plus de 26 000 logements, la société se positionne comme l'opérateur de référence intervenant sur tout le territoire des Pays-de-la-Loire. Podeliha a pour ambition de construire 1000 logements et d'en rénover 600 autres par an sur les 10 prochaines années.



ANGERS (49) Domaine Claude Bernard 45 pavillons

Les projets intégrés dans la démarche

PODELIHA a intégré 224 logements dans la démarche, construits entre 1960 et 1983, répartis sur 10 sites en Maine et Loire (Angers, Saint-Barthélemy d'Anjou, Les Ponts de Cé et Bécon les Granits) et en Sarthe (Bouloire, Yvré le Polin, Poncé sur le Loir). Ces sites sont composés de logements individuels avec une étiquette énergétique moyenne D. PODELIHA est le premier bailleur des Pays-de-la-Loire à s'engager dans la démarche avec un premier projet à Angers de 32 logements sur 2021.

Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, Podeliha veille à la performance environnementale de son parc, en parallèle de son engagement contre la précarité énergétique. Cette volonté se traduit par un développement soutenu des rénovations et des modes de constructions à faible empreinte énergétique.

Gonzague Noyelle, directeur général

Contact : Joëlle Gallot
Chargée de communication
jgallot@podeliha.fr



Sarthe Habitat est l'OPH de la Sarthe. Ses activités : bailleur social, aménageur, accession sociale à la propriété, prestation de services.

Sarthe Habitat gère 16 000 logements sur 188 communes et emploie 300 collaborateurs.

Sarthe Habitat est labellisé HSS® (Habitat Senior Service) depuis 2018.



ALLONNES (72) Chaoué 82 logements

Contact : Patricia Kerléo
Chargée de communication
patricia.kerleo@sarthe-habitat.fr

Les projets intégrés dans la démarche

Sarthe Habitat a intégré 178 logements dans la démarche, construits entre 1961 et 1981, répartis sur 6 sites, sur des territoires autant ruraux qu'urbains. Les logements se décomposent en 96 individuels et 82 collectifs, avec une étiquette de Performance Energétique (DPE) moyenne E.

Deux des 6 projets sont situés en quartiers prioritaires de la ville (QPV), et inscrits dans un dispositif NPNRU. Avec EnergieSprong, les réhabilitations lourdes correspondantes dépassent très largement le minimum exigible requis.

« Dès 2003, nous avons intégré les économies d'énergie comme pilier de notre stratégie, au service du pouvoir d'achat des habitants.

Innovateur historique, Sarthe Habitat est adhérent de la première heure à la démarche EnergieSprong. Nous avons été séduits par l'efficacité de la démarche collective et partenariale.

Didier Philippe, directeur de la maîtrise d'ouvrage



Saumur Habitat, bailleur social de la Communauté d'Agglomération saumuroise depuis plus de 90 ans, développe des projets immobiliers sur Saumur et sur une vingtaine de communes depuis son rattachement à l'Agglomération en 2017.

Il gère près de 4000 logements, des commerces et locaux d'activités, et des structures d'hébergement.



SAUMUR (49) Les Vignes 56 logements

Les projets intégrés dans la démarche

Saumur Habitat a inscrit 93 logements dans la démarche. Construits entre 1970 et 1990, ils sont répartis sur 6 sites : Saumur - Le Petit Souper (1 logement), Chacé - Résidence Jardins (15 logements), Saumur - Les Vignes, (56 logements), Varennes - Résidence de la Paix (5 logements), Epieds - Les Marronniers (5 logements) et Varennes - La Maréchalerie 2 (11 logements).

Les logements se répartissent de la manière suivante : 40% individuels et 60% des logements collectifs, avec une étiquette énergétique moyenne allant de F à E.

« Depuis 10 ans, Saumur Habitat investit lourdement dans la rénovation de son patrimoine en privilégiant ses efforts sur l'amélioration thermique.

L'objectif à 2025 est de supprimer totalement toutes « les passoires thermiques » de son patrimoine.

Philippe Plat, directeur général

Contact : André DUTOIT
Directeur du Patrimoine
a.dutoit@saumurhabitat.fr

Ils soutiennent la démarche



“ La rénovation thermique des bâtiments est un levier d'action efficace pour améliorer la performance énergétique des logements. C'est en prenant la mesure de cet enjeu de taille pour la transition énergétique que la Région s'est engagée, dès 2019, à soutenir une première tranche du projet de massification de la rénovation de logements sociaux EnergieSprong. Une première enveloppe de 2 millions d'euros a été votée et l'engagement prévisionnel sur la durée du programme devrait être 6 millions d'euros. Le FEDER 2021-2027 en cours d'écriture devrait permettre de doubler cet effort régional. Aux côtés de l'USH Pays de la Loire et d'opérateurs de maîtrise d'œuvre, la Région participe à l'accélération de la rénovation thermique avec le lancement du marché EnergieSprong pour une première tranche de 2 500 logements sociaux rénovés. Cette démarche globale et innovante, qui a fait ses preuves aux Pays Bas, permet de déployer à grande échelle des rénovations zéro énergie au bénéfice de l'environnement, de la maîtrise des dépenses publiques et du budget des locataires.

Laurent Gérault, vice-président de la commission Territoires et Environnement de la Région des Pays de la Loire. ”

“ La démarche Energie Sprong en Pays de la Loire est une solution innovante de rénovation énergétique qui associe les maîtres d'ouvrage HLM, l'Etat, entreprises, collectivités, financeurs. Partenaire de l'USH régionale, la Direction Régionale CDC-Banque des Territoires est très mobilisée sur ce projet, premier de ce type en France. L'enjeu pour la Banque des Territoires est double : permettre la réalisation de cette opération d'envergure qui s'intègre au plan de relance sur les volets prioritaires de la rénovation énergétique et de l'habitat et être le prêteur à long terme de ce dispositif qui a vocation à se généraliser au niveau national.



Philippe Jusserand, directeur régional Pays de la Loire de la Banque des Territoires



“ Alors que les enjeux de transition énergétique sont de plus en plus présents dans le quotidien des habitants de la Métropole, je salue la démarche initiée par l'USH des Pays de la Loire qui a pour objectif, avec la Métropole, de réhabiliter énergétiquement 2000 logements. Cette démarche écologique et sociale profitera à l'ensemble des locataires du parc social, aussi bien pour leur confort que pour leur porte-monnaie, tout en agissant contre les passoires énergétiques.

Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole ”





"

Cette démarche est à la fois innovante et respectueuse de nos valeurs : améliorer la performance énergétique du parc social, diminuer les factures d'énergie de ses occupants tout en mobilisant des entreprises locales. Le Département accompagne cette démarche (à hauteur de 4M€) et se félicite de cet engagement visant la rénovation énergétique de plus de 650 logements en Loire-Atlantique. Le soutien à « EnergieSprong » fait ainsi partie du plan de relance du Département. C'est une double réponse à la crise : aider les ménages qui en ont le plus besoin et soutenir l'activité des entreprises locales.

Philippe Grosvalet, président du Département de la Loire-Atlantique

"

"

Le département de Maine-et-Loire bénéficie d'un parc social important réparti dans de nombreuses communes. Si on peut souligner sa relative bonne qualité énergétique en comparaison du parc privé, il reste malgré tout beaucoup à faire, en particulier dans les secteurs périurbains et ruraux.

Aussi, la rénovation énergétique de ces logements locatifs sociaux est un enjeu stratégique affirmé dans le plan départemental de l'habitat et de l'hébergement approuvé par le Département et l'Etat fin 2019.

En effet, en la matière, les enjeux sont multiples : Enjeu financier et de santé pour les habitants de ces logements, enjeu environnemental, enjeu d'attractivité du parc social, enjeu d'équité territoriale, enjeu économique.

Le Département de Maine-et-Loire est engagé de longue en matière d'habitat et qui plus est chef de file en matière d'action sociale. Il ne pouvait que marquer son intérêt et soutenir les bailleurs sociaux du territoire engagés dans un projet d'industrialisation de la rénovation énergétique des logements dans le cadre du programme EnergieSprong.

Un projet collectif d'envergure dont on devra mesurer tous les impacts à long terme et qui peut rayonner.



Gilles Leroy, conseiller départemental du Maine-et-Loire, en charge de l'habitat et du logement

"

"



La rénovation énergétique est l'un des enjeux majeurs de la politique habitat du Conseil départemental de la Sarthe. Par son soutien financier historique, le Département a pour priorité de favoriser un habitat de qualité, accessible à l'ensemble des Sarthois.

EnergieSprong est un programme ambitieux et innovant qui doit permettre d'initier une massification rapide de la rénovation du parc social sarthois dont près du quart de ces 39 000 logements est classé en catégorie E, F, G.

Dans des temps de fortes contraintes financières, le Département s'engage donc aux côtés des bailleurs sociaux dans un double objectif : proposer des logements attractifs à zéro énergie tout en soutenant le secteur du bâtiment et sa montée en compétence sur le développement de la très haute performance énergétique.

EnergieSprong est une première étape d'un processus qui doit pouvoir être ensuite dupliqué à l'ensemble du parc de logements et des bâtiments.

Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental de la Sarthe

"

Contacts presse



L'USH des Pays de la Loire constitue l'échelon régional du Mouvement Hlm. A ce titre, elle représente les organismes d'habitat social et assure la promotion de la profession, de ses activités et donc du logement social auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'ensemble des partenaires.

www.ush-pl.org

Contact : Line-Elsa Ragot, chargée de mission – line-elsa.ragot@ush-pl.org – 06 27 04 68 30



En France, la démarche EnergieSprong est pilotée par une équipe dédiée intégrée au sein de l'entreprise GreenFlex, financée par des financements nationaux et européen, et supervisée depuis 2019 par les pouvoirs publics (DGEC et ADEME).

GreenFlex accompagne depuis 2009 750 clients pour intégrer la création de valeur environnementale et sociale globale au cœur de leur activité, grâce à une approche multi-expertise unique alliant conseil, accompagnement opérationnel, digital et financement,

GreenFlex a rejoint Total en 2017 au sein de la direction « Carbon Neutrality Businesses » de la nouvelle branche Gas, Renewables & Power. GreenFlex compte plus de 550 collaborateurs déployés dans 20 bureaux en Europe.

www.greenflex.com – www.energiesprong.fr

Contacts : Paola Grondin-Duboscq – paola.grondin-duboscq@plead.fr – 06 07 49 65 90 / Déborah Knight, référente communication EnergieSprong, dknight@greenflex.com